



107677 - Faire de la publicité dans les siteswb

question

Je possède un siteweb et je reçois des publicités pour les diffuser sur mon siteweb. Je me suis rendu compte que la même publicité peut apparaître dans d'autres sites abritant des photos de femme, et des sites islamiques et d'autres sites exempts de tout contenu illicite. Je veux savoir s'il m'est permis de diffuser de tels éléments publicitaires?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient pour vous de créer un site pour faire de la publicité, à condition toutefois que les éléments publicitaires respectent les normes religieuses. Pour cela, ils ne doivent pas contenir des photos de femme ni de la musique, ni un appel à acheter des choses illites telles les vins, de la viande porcine ou d'autres choses interdites. Il ne faut pas non plus y faire de la propagande pour les opérations bancaires usurières ou la fréquentation des sites touristiques où règne la débauche ni d'autres activités suspectes.

Cher frère, souvenez-vous que vous êtes responsable à travers votre activité de la sauvegarde des mœurs des musulmans, de leurs biens et de leur honneur. Si vous tenez compte de la surveillance d'Allah le Très-haut à travers la diffusion de la publicité, vous vous serez acquitté de votre responsabilité. Si vous commettez une négligence et aidez à diffuser des éléments interdits parce que de nature à corrompre la société, vous aurez manqué à votre responsabilité. Sous ce rapport, Allah le Puissant et Majestueux dit: «Ô vous qui croyez! Ne trahissez pas Allah et le Messager. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placée en vous ? » (Coran,8:27)

Allah le sait mieux.